DLP - 5 - 2 - 87016220



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA Cedex
Tél. 61 24 06 51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel 115 F.
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP 8612-11 R Toulouse

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 16 DU 22 DECEMBRE 1986

CEREALES

Stades végétatifs Tallage pour les semis précoces.
Une à trois feuilles pour les derniers semis effectués à l'automne.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Situation

Parcelles non traitées

80 % des parcelles de blé et 90 % des parcelles d'orge sont colonisées par les pucerons.
Les pourcentages de plantes touchées, pour les 2 espèces, varient entre 5 et 15 %.

Parcelles traitées

Situation saine.
Pas de recolonisation depuis l'envoi de notre dernier bulletin du 2 décembre.

Préconisations

Parcelles non traitées

Poursuivre la surveillance de pucerons, les risques d'infestation étant d'autant plus grands que les parcelles sont à proximité de repousses de céréales.

Intervenir avec un insecticide spécifique (cf. notre bulletin du 23 octobre 1986) dès que la présence de pucerons est notée sur 15 % des plantes à partir du stade 2 feuilles.

Parcelles traitées

Aucun renouvellement n'est nécessaire actuellement.

*
* *
*

P48

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU. C.P.P.A.P. N° 532 AD